



ACTIVITES INSTITUTIONNELLES

➤ **Dans sa déclaration sur le Moyen-Orient le 3 juillet 2006, la présidence du Conseil de l'UE exprime au nom de l'Union européenne son extrême préoccupation suite à la situation qui s'est créée ces derniers jours entre Israël et les Palestiniens. L'UE demande à toutes les parties de s'abstenir de toute action contraire au droit international.** Elle demande la libération immédiate et inconditionnelle du soldat israélien qui a été kidnappé. L'UE condamne vigoureusement le meurtre de l'Israélien qui a été victime d'un enlèvement en Cisjordanie. Elle demande aux dirigeants palestiniens de mettre fin aux violences et aux activités terroristes, y compris les tirs de roquettes visant le territoire israélien. L'UE exprime la préoccupation particulière que lui inspire la détention de membres élus du gouvernement et du Conseil législatif palestiniens. Les personnes détenues doivent pouvoir exercer pleinement leurs droits. L'UE demande à Israël de faire preuve de la plus grande retenue et d'éviter de prendre des mesures disproportionnées. Elle déplore la destruction d'infrastructures essentielles, qui contribue à la détérioration de la situation humanitaire à Gaza. Rétablir l'approvisionnement en électricité et en eau et permettre l'accès des organisations humanitaires doit être maintenant une priorité pour éviter une crise humanitaire. Elle souligne la primauté des moyens diplomatiques et réaffirme sa conviction que seule une solution négociée fondée sur la coexistence de deux États peut amener la paix et la sécurité.

Déclaration: http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/cfsp/90377.pdf

➤ « **Les deux parties doivent trouver un arrangement au risque d'aboutir à une situation qu'Israël ne pourra plus contrôler** », a déclaré **Benita Ferrero-Waldner, commissaire européenne en charge des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage lors de la Séance plénière du Parlement européen à Strasbourg, le 5 juillet 2006.** Mme Ferrero-Waldner a évoqué des « moments difficiles » et a vigoureusement condamné les deux parties, responsables de l'inquiétante escalade suite à l'enlèvement d'un soldat israélien, qui a été suivi par une incursion militaire israélienne dans la Bande de Gaza. « L'arrestation d'élus menace les institutions de l'Autorité palestinienne qui seront nécessaires pour créer un État palestinien indépendant, démocratique et viable. L'UE s'est dite particulièrement inquiète par la détention de membres élus du Gouvernement palestinien et du pouvoir législatif. Ces personnes détenues doivent voir leurs droits juridiques pleinement garantis », a-t-elle déclaré. Si les récents événements ont gravement compliqué la situation, le **mécanisme temporaire international**, conçu pour apporter une aide directe au peuple palestinien en leur assurant l'offre de services de base, est plus nécessaire que jamais. Selon la Commissaire il n'est cependant pas une « panacée » capable de résoudre l'ensemble des problèmes dans les Territoires palestiniens. « Les bailleurs de fonds ne peuvent se substituer au gouvernement palestinien qui se doit de prendre de réelles mesures pour respecter les principes du Quartet et mettre fin à la violence qui menace les vies des Israéliens comme des Palestiniens. Les bailleurs de fonds ne peuvent davantage se substituer à Israël, qui, conformément au droit international, doit libérer l'accès et la circulation des personnes et restituer les revenus douaniers et fiscaux palestiniens et qui est responsable des récentes destructions au niveau de l'infrastructure palestinienne civile », a-t-elle ajouté.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/434&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en> (anglais uniquement)



➤ **La Commission européenne s'inquiète vivement des conséquences humanitaires des opérations militaires lancées par Israël dans la Bande de Gaza.** C'est ce qu'a déclaré Louis Michel, commissaire européen à l'aide humanitaire et au développement (ECHO), le 29 juin 2006. « Les derniers événements ajoutent à la misère d'une population déjà en proie à beaucoup de souffrances. 600.000 personnes environ sont privées d'électricité et cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle a des retombées sur d'autres secteurs. De nombreux habitants utilisent en effet des pompes électriques pour s'approvisionner en eau et sans ce service de base, les besoins humanitaires risquent fort d'augmenter très rapidement. Les pénuries d'eau menacent la santé de la population, notamment des enfants, des personnes âgées et des femmes enceintes. » ECHO surveille la situation de près et fait état d'une augmentation des besoins. Outre les problèmes d'approvisionnement en eau qui devraient se poser rapidement si l'électricité n'est pas rétablie, la Bande de Gaza est à l'heure actuelle complètement coupée du monde. Ni les médicaments et le matériel médical (dont les médicaments essentiels) ni l'essence ne peuvent y entrer. Alors que plus de 70% de la population se trouve déjà dans une situation d'insécurité alimentaire, les stocks seront rapidement épuisés. Depuis la seconde Intifada, en septembre 2000, la Commission européenne a accordé 191 millions d'euros aux Palestiniens au titre de l'aide humanitaire. Cette somme a permis de financer plus de 400 projets humanitaires. « Un niveau minimum de sécurité et d'accès sont nécessaires pour atteindre les personnes dans le besoin. Je réitère donc mon appel aux deux parties et les enjoins à faciliter le travail humanitaire », a ajouté M. Michel.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/911&format=HTML&aged=0&language=en&guiLanguage=en>

➤ Trois groupes du Parlement européen ont publié les communiqués de presse suivants le 6 juillet au sujet de la situation dans les territoires palestiniens :

EPP-ED: UE doit contribuer de façon active à la stabilisation du Proche-Orient. Elmar Brok MEP:

[http://www.epp-](http://www.epp-ed.org/Press/showpr.asp?PRControlDocTypeID=1&PRControlID=5082&PRContentID=9116&PRContentLG=en)

[ed.org/Press/showpr.asp?PRControlDocTypeID=1&PRControlID=5082&PRContentID=9116&PRContentLG=en](http://www.epp-ed.org/Press/showpr.asp?PRControlDocTypeID=1&PRControlID=5082&PRContentID=9116&PRContentLG=en) (en anglais)

GUE/NGL:

Déclaration de Francis WURTZ, Président du groupe GUE/NGL sur la Situation en Palestine :

<http://www.guengl.org/showPage.jsp?ID=2702&LANG=2&ISSUE=0&POPUP=0>

PSE Group:

Stopper la violence et respecter le droit international :

<http://www.socialistgroup.org/gpes/news.do?id=24404&focus=1&lg=en&pageref=home>

➤ **Le commissaire européen chargé des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, Benita Ferrero-Waldner, se rendra à Beyrouth, Liban, le 7 juillet 2006,** pour y rencontrer le Premier ministre, Fouad Siniora, et le ministre des Affaires étrangères, Faouzi Salloukh, ainsi que d'autres membres du gouvernement libanais. Au cours de sa visite, la deuxième depuis qu'elle a pris ses fonctions, elle abordera la question de l'engagement de la Commission européenne à soutenir le programme de réformes du Liban et la mise en œuvre du plan d'action récemment convenu entre les parties dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Elle signera aussi avec le Liban un accord sur les services aériens établissant, pour la première fois, une relation directe entre le Liban et l'UE dans le domaine du transport aérien. À la veille de sa visite officielle, la commissaire Ferrero-Waldner recevra le titre de Docteur Honoris Causa remis par la Lebanese American University.



<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/944&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

- **Le Livret vert sur la future politique maritime de l'UE, adopté le 7 juin 2006 par la Commission européenne, a lancé la phase de consultation visant à déterminer le champ d'application d'une telle politique et comment l'organiser. C'est ce qu'a déclaré Joe Borg, commissaire européen en charge de la pêche et des affaires maritime, le 30 juin, lors de la Conférence maritime européenne organisée à Antibes, en France.** M. Joe Borg a brièvement rappelé les deux piliers sur lesquels la politique maritime de l'UE doit reposer : « Tout d'abord, conformément à l'agenda de Lisbonne, nous devons libérer le potentiel économique des activités maritimes, et renforcer la compétitivité de nos industries maritimes pour leur permettre de faire face à la concurrence internationale. Deuxièmement, il nous faut également admettre que cet objectif ne peut être atteint qu'en préservant et en améliorant l'état des ressources sur lesquelles reposent toutes les activités maritimes, à savoir l'océan lui-même. » Deux autres aspects des affaires maritimes doivent être bien présents dans les esprits. Tout d'abord, la nature et l'envergure internationales des océans et des activités maritimes, et deuxièmement, les multiples acteurs impliqués. Joe Borg a également souligné que l'UE devait envisager de créer un réseau européen d'observation et de données du milieu marin intégrant les initiatives existantes, mais actuellement fragmentées, d'établir une cartographie exhaustive des eaux côtières européennes et de mettre en place un système d'aménagement spatial pour les activités maritimes pratiquées dans les eaux sous juridiction des États membres ou contrôlées par ceux-ci. Enfin, il a souligné l'importance du patrimoine maritime dans la région méditerranéenne et la nécessité d'associer les citoyens européens à la politique maritime européenne.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/428&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en> (uniquement en anglais)

- **Les priorités de la Présidence finlandaise du Conseil, qui a pris la relève le 1^{er} juillet 2006, seront présentées lors de la 63^{ème} réunion des hauts représentants d'EuroMed, qui se tiendra le 11 juillet 2006.** La réunion permettra des échanges de vues sur les développements politiques dans la région méditerranéenne, et en particulier, sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur les conclusions de la réunion d'experts de haut niveau sur les migrations, qui s'est tenue le 20 juin à Bruxelles. Dr Álvaro Vasconcelos, directeur de l'Institut d'études stratégiques et internationales (IEEI) au Portugal évoquera avec les hauts représentants le séminaire conjoint EuroMeSCO/hauts représentants qui se tiendra à Tampere les 22 et 23 juillet 2006. Ce séminaire a pour thème : «La diversité culturelle et les droits fondamentaux : Pour un espace humain commun ». Enfin, en sa qualité de rapporteur spécial, Son Excellence l'Ambassadeur Alfred Zarb informera les hauts représentants des conclusions de la réunion du Comité d'étude qui doit se dérouler à Bruxelles le 10 juillet 2006. La réunion permettra d'examiner les méthodes de travail du Partenariat euro-méditerranéen



PROGRAMMES & PROJETS

❖ LA DELEGATION DE LA CE EN ÉGYPTÉ OFFICIELLEMENT RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA LIGUE ARABE.

Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue arabe, a reçu Klaus Ebermann, ambassadeur de l'Union européenne en Égypte, et désigné comme responsable officiel des relations avec la Ligue arabe à la demande de José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne. Ceci annonce un nouveau chapitre dans les relations entre la CE et la Ligue arabe : la délégation de la Commission européenne en Égypte assumera désormais des responsabilités équivalentes à celles confiées au Bureau de liaison de la Ligue arabe à Bruxelles. L'objectif est de renforcer les contacts de la Commission européenne avec le Secrétariat de la Ligue arabe et de permettre l'exploration et la poursuite de domaines de coopération spécifiques. Pour en savoir plus : <http://www.eu-delegation.org.eg/en/News/353.asp>

❖ CONFERENCE DE LANCEMENT DE LA QUATRIÈME PHASE DU PROGRAMME EUROMED MARCHÉ, BRUXELLES, 6 JUILLET 2006.

Après avoir retenu les thèmes prioritaires à développer dans le courant de la dernière phase du programme Euromed Marché - financé dans le cadre du programme MEDA - des représentants des 10 partenaires MEDA, en présence des représentants des États-membres et des services de la CE concernés, vont débattre du contenu et des principaux aspects relatifs aux thèmes sélectionnés. Les quatre domaines prioritaires qui ont été retenus par les partenaires méditerranéens sont les Douanes, la fiscalité et les règles d'origine, les Marchés publics, la Concurrence et les Droits de propriété intellectuelle. Les participants fixeront également le plan de travail pour cette période qui va jusqu'au 23 mai 2007 et décideront sur quels sujets porteront les deux dernières études à réaliser dans le cadre de ce programme. Pour en savoir plus: <http://www.euromedmarket.org>

❖ RESEAU REGIONAL SUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE- ATELIER ORGANISE A TURIN, EN ITALIE, LES 10 ET 11 JUILLET 2006.

Le programme régional MEDA-ETE organise un réseau thématique régional sur l'orientation professionnelle pour les pays MEDA. Ce réseau sera établi au cours de l'atelier organisé les 10 et 11 juillet à Turin, à la Fondation européenne pour la formation (EFT). Dix-huit responsables politiques en charge de l'orientation professionnelle dans 9 pays MEDA ont été désignés par leurs ministres respectifs de l'éducation/enseignement et formation professionnelle et de l'emploi pour s'associer à ce réseau. Les membres du réseau, réunis à Turin, examineront les méthodologies efficaces pour le travail en réseau à l'échelon régional et local. L'objectif est de renforcer ainsi les politiques d'éducation et de formation afin de promouvoir l'emploi dans la région. Les participants se pencheront également sur les premiers résultats et les recommandations préliminaires des rapports sur l'orientation professionnelle réalisés par l'EFT dans 10 pays MEDA. Le réseau et l'analyse visent tous deux à aider les pays partenaires méditerranéens à poursuivre l'élaboration de politiques et de pratiques pour l'information et l'orientation professionnelles et les services de conseils. Pour en savoir plus sur le projet régional MEDA-ETE et le programme de la réunion, consultez le site : <http://www.meda-ete.net/>

❖ LA FONDATION ANNA LINDH LANCE UN APPEL A FOURNITURE DE SERVICES DANS LE SECTEUR DES AGENCES DE VOYAGE.

La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures recherche un fournisseur de services dans le secteur des agences de voyage afin d'assister le personnel et les hôtes participant à des missions et autres événements. **La date limite pour la remise des propositions est**



fixée au 1^{er} août 2006 à 16 heures. Pour en savoir plus sur les procédures de passation de marché et les lignes directrices à l'intention des demandeurs, consultez: <http://www.euromedalex.org/fr/tender.htm>

❖ **EUROMED AUDIOVISUEL EN VIRTUEL ET EN LIVE A JERUSALEM, LE 9 JUILLET 2006.**

Le programme régional Euromed Audiovisuel II financé par MEDA sera présenté aux professionnels lors du festival international de Jerusalem le 9 juillet 2006, dans le cadre de la manifestation « Jerusalem pitch point » qui vise à créer une plate-forme de co-productions entre Israël et l'Europe. D'autre part, toutes les informations et les news concernant ce programme lancé en janvier dernier sont maintenant disponibles sur www.euromedaudiovisuel.net

❖ **« TV5 L'INVITE » ACCUEILLE YASMINA OUZRUT, LUNDI 10 JUILLET A 18H20 (HEURE DE BRUXELLES).**

Dans le cadre du programme régional MEDA Information et Communication, « TV5MONDE l'invité » propose un entretien avec un ou plusieurs invités, témoins, spécialistes ou grandes signatures, qui viennent apporter ainsi un éclairage, sur le ou les sujets d'actualité chauds du moment. L'invité du jour sera, Yasmina Ouzrout, Présidente de l'association des femmes algériennes des chefs d'entreprise Rediffusion sur le réseau Orient le 17 juillet avec sous-titrage en arabe.

http://www.tv5.org/TV5Site/programmes/guide_programmes.php

❖ **LANCEMENT DU QUATRIEME EVENEMENT DE LA CARAVANE DU CINEMA EURO-ARABE "LES NUITS DE LA CARAVANE", 15-25 AOUT 2006.**

La Caravane du Cinéma euro-arabe, qui s'inscrit dans le cadre du Programme Euromed Audiovisuel II financé par MEDA, est un projet visant à promouvoir les films méditerranéens dans le monde arabe et en Europe en organisant des événements autour de ces films. La Caravane lance à présent la sélection des films qui seront présentés durant "les Nuits de la Caravane" qui se tiendront du 15 au 22 août prochain, à Alexandrie, Amman, Beyrouth et Marseille. La sélection concerne les longs et courts-métrages européens et arabes produits avant le 1^{er} janvier 2005. **La date limite d'inscription est le 20 juillet 2006.** Pour plus d'informations sur les critères de sélection et l'obtention des formulaires d'inscription, veuillez contacter: caravan@cinemacaravan.com ou consulter www.cinemacaravan.com

❖ **LE DOCUMENTAIRE EURO-MEDITERRANEEN SE CONFRONTE AU MARCHE INTERNATIONAL, 27 AU 30 JUIN, LA ROCHELLE, FRANCE**

Dans le cadre du programme régional Euromed Audiovisuel II financé par MEDA, le projet EURODOCmed, conçu pour offrir aux producteurs européens de documentaire une structure de formation spécialisée soutenu, a permis pour la première fois la participation de 7 professionnels des pays partenaires méditerranéens au principal marché européen spécifique au documentaire « Sunny Side of the Doc ». Des rencontres avec des acheteurs et des producteurs ont été organisées ainsi qu'un suivi personnalisé. Les participants ont également eu l'opportunité de rencontrer les membres du réseau EURODOC (producteurs et experts européens) à l'occasion d'une soirée spécifique. Pour de plus amples renseignements: www.eurodoc-net.com

❖ **TV5 MONDE « KIOSQUE SPECIAL SUR LA PRESSE DU MAGHREB » REDIFFUSION AVEC SOUS-TITRAGE LE LUNDI 10 JUILLET A 13H30 (HEURE DE PARIS) .** Dans le cadre du programme régional MEDA Information et Communication, cette émission déjà diffusée le 25 juin et qui a rassemblé des journalistes d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, sur la presse au Maghreb et des programmes de



L'Union européenne dans ce domaine sera rediffusée avec sous-titrage en arabe ce lundi 10 juillet 2006.
Pour de plus amples informations sur Kiosque: <http://www.tv5.org/TV5Site/kiosque/index.php>

POSSIBILITES DE FINANCEMENT

Des informations détaillées sur les appels d'offres en cours dans les pays partenaires de la Méditerranée sont disponibles sur la base de données "appels d'offres" d'EuropeAid: <http://ec.europa.eu/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

Pour pouvoir voir la liste des appels avec tous les documents qui s'y rattachent, le formulaire "QUERY" doit être rempli de la façon suivante:

1. <MEDA> dans le menu deroulant
2. Status: Open
3. Type: Supplies, Works, Services, Grants (sélectionner toutes les catégories)
4. Region: Mediterranean Partners
5. Countries: ALL
6. Cliquer sur "SUBMIT QUERY"

Une liste d'appels ouverts apparaîtra.